

---

Ordonné, que M. Maclean (York) ait la permission de présenter un bill (No 33) constituant en corporation l'*Equitable Benefit Company of Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Tisdale ait la permission de présenter un bill (No 34) à l'effet de refondre et modifier certains actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie canadienne de chemin de fer et de force électriques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Lachapelle ait la permission de présenter un bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer suburbain de la Rive Sud.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 37) à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill (No 39) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Sutherland ait la permission de présenter un bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McGregor ait la permission de présenter un bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Ingram ait la permission de présenter un bill (No. 42) concernant la compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.